



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 27 février 2019

Le Conseil communal a nommé M. Christian Dumoulin, installateur sanitaire auprès du service des travaux publics, en remplacement de son prédécesseur démissionnaire.

Une nouvelle commission a été créée « commission de coordination de la santé et du social pour Savièse », qui aura comme objectif de doter la Commune de Savièse d'un outil santé-social novateur, exemplaire et performant. Elle remplace la fondation St-Germain Centre qui sera dissoute.

Le Conseil communal a décidé formellement de participer à la souscription du capital-actions de la société à constituer par apport de toutes les actions de l'Energie de Sion-Région SA actuellement détenues par la Commune de Savièse contre remise de 2'293 (deux mille deux cent nonante-trois) actions nominatives de CHF 1'000.- (mille francs) chacune.

Le Conseil communal a autorisé les organisateurs de la course « HumaniTrail » pour sa course qui a lieu au départ et à l'arrivée des Diablerets, à transiter sur le territoire de la Commune, sur le glacier de Tsanfleuron.

Le Conseil communal a approuvé le règlement pour les usagers du parc canin et a réservé la date du vendredi 17 mai 2019 pour son inauguration.

Le Conseil communal a donné son accord pour soutenir la publication de la nouvelle monographie sur la peintre Marguerite Burnat-Provins.

Un mandat a été accordé à Navitas Consillium SA, pour mener une étude de planification énergétique pour notre Commune.

Des mandats ont été adjugés aux entreprises Léger & André SA, Ardag SA et Jérémie Dubuis Sàrl pour le remplacement des 4 derniers velux de Moréchon 1.

En référence au préavis favorable de la commission droit de cité et intégration, le Conseil communal a délivré le droit de cité de Savièse au jeune Mickaël Bernardo Pinto, domicilié à Drône (Savièse).

Le Conseil communal a accepté la reprise des consortages « Oure2 » et de Pradubuis qui est effective avant la prochaine mise en charge des conduites d'eau d'irrigation.

Des mandats ont été adjugés aux entreprises Reco Services Sàrl et Reynard Sanitaire-Ferblanterie SA pour remplacer, avant la mise en charge du réseau prévue les 8 et 9 avril prochain, la conduite d'eau d'irrigation enfouie dans la route des Ballettes, pour un tronçon à la hauteur du Ferradze.

Un mandat a été adjugé au bureau technique AMV Masserey & Voide pour les prestations d'ingénieur civil pour le remplacement de la conduite d'eau potable de la route du Château à Granois sur une longueur de 170 ml.

Le Conseil bourgeoisial a adjugé à l'entreprise L'ABC du Bois les travaux d'aménée d'eau aux Creux de la Lé, dans la région du Sanetsch.